

Référence : FDS\_799\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 17/09/2015

---

## **RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise**

### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Engrais longue durée Conifères et Buis - ACOBIO800

### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société** : COMPO France SAS (anciennement K+S France SAS)  
Zone Industrielle  
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25

Adresse e-mail : info@compo.fr

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 59

---

## **RUBRIQUE 2. Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

N'est pas un mélange dangereux

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Information supplémentaire :

### **2.3 Autres dangers**

: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

---

## **RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants**

### **3.2 Mélanges**

#### **Composants dangereux**

Aucun composant dangereux à déclarer

---

## **RUBRIQUE 4. Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pas d'information disponible.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## **RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, utiliser de l'eau/ de l'eau pulvérisée/ un jet d'eau/ l'oxyde de carbone/du sable/ de la mousse résistant à l'alcool/ du produit chimique pour l'extinction. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Référence : FDS\_799\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 17/09/2015

---

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## **RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Pas de précautions spéciales requises.

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

: Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

---

---

## **RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate.

#### **Équipement de protection individuelle**

- |                                   |                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection respiratoire           | : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.                                                                                                                                                             |
| Protection des mains              | : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. |
| Protection des yeux               | : Éviter le contact avec les yeux.                                                                                                                                                                                        |
| Protection de la peau et du corps | : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.                                                                                                                                                                    |
| Mesures d'hygiène                 | : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.                                                                                    |

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

- |                   |                                                                |
|-------------------|----------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux | : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. |
|-------------------|----------------------------------------------------------------|

---

## **RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Aspect                        | : Solide                        |
| Couleur                       | : Brun clair                    |
| Odeur                         | : Caractéristique               |
| Seuil olfactif                | : donnée non disponible         |
| pH                            | : 6 à 7 [DIN 38404, C 5]        |
| Point/intervalle de fusion    | : Donnée non disponible         |
| Point/intervalle d'ébullition | : Non applicable                |
| Point d'éclair                | : Sans rapport                  |
| Taux d'évaporation            | : Non applicable                |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | : Pas facilement inflammable(s) |

Référence : FDS\_799\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 17/09/2015

---

Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Hydrosolubilité	: Soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: N'est pas auto-inflammable
Décomposition thermique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

## 9.2 Autres informations

Aucune

---

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Éviter l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme : Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

---

## **RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Produit**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucun à notre connaissance.
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Cancérogénicité	: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Toxicité pour la reproduction	: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
Tératogénicité	: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Information supplémentaire	: Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé à une concentration qui exige leur prise en compte selon la directive de la CE.

---

## **RUBRIQUE 12. Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour le poisson	: Donnée non disponible
--------------------------	-------------------------

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

#### **Produit:**

Biodégradabilité	: Les composés organiques du produit sont biodégradables.
------------------	-----------------------------------------------------------

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

#### **Produit :**

Référence : FDS\_799\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 17/09/2015

Bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit :**

Mobilité : Donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

**Produit :**

Evaluation : Donnée non disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit :**

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer les emballages, avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie ou par un organisme agréé.

### RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun

Référence : FDS\_799\_N  
Version: 2015-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 17/09/2015

<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non concerné

## RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Rubrique ICPE : Non concerné

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

## RUBRIQUE 16. Autres informations

### Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.